



D I R A P

**Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome
de Pontoise-Cormeilles en Vexin**

Association 1901 enregistrée en préfecture du Val d'Oise n°W953001208

Siège social : Mairie 95810 Epiais Rhus

Adresse postale : Dirap 10 rue Jean Perrin 95450 ABLEIGES

Site : <http://dirap.org> e mail : dirap@dirap.org

Objet : Résultat consultation des candidats aux législatives 2022

La DIRAP a envoyé un Manifeste aux candidats des 1^{ère} et 10^{ème} circonscriptions du Val d'Oise :

« QUEL AVENIR POUR LES VICTIMES DES POLLUTIONS DE L'AVIATION LÉGÈRE ? »

Avec une question explicite :

« Vous sollicitez notre vote comme futur législateur, vous engagez-vous, sans ambiguïté, à œuvrer activement sur ce sujet nécessitant des dispositions à l'échelle nationale pour combler le vide juridique actuel qui abandonne la protection de l'environnement au profit de pollueurs sans contrainte ? ».

Les candidats consultés pour le scrutin du 19 juin :

Emilie CHANDLER (Ensemble), Leila IVORRA (NUPES), Victorien LACHAS (Ensemble), Aurélien TACHE (NUPES),

Deux candidats ont montré leur intérêt en répondant par mail ou via Twitter

1ère circonscription :

- **Emilie CHANDLER a répondu par mail après contact téléphonique avant le premier tour :**

« Vous trouverez ci-après mon programme avec l'engagement de lutter contre les nuisances visuelles, sonores et odorantes et travailler au respect de la qualité de vie des habitants de la circonscription. »

Programme : « J'accompagnerai les projets innovants contre les nuisances sonores, visuelles et odorantes et œuvrerai à la préservation de la qualité de vie des riverains de ligne de transport. »

- **Leila IVORRA n'a pas répondu à nos mails et message Twitter**

10ème circonscription :

- **Victorien LACHAS a répondu par twitter avant le deuxième tour :**

« Je ne connais pas le sujet dans le détail, mais je reconnais que dans vos explications, il y a des choses à dénoncer.

Vivant sur ce territoire depuis 20 ans, j'ai pu également constater qu'on voyait et entendait davantage les trafics aériens. Cela crée de vraies nuisances et il est important de se mobiliser sur le sujet.

Le bruit est une pollution qu'on a tendance à négliger mais elle pèse énormément sur la santé de tous.

Avec vous et à vos côtés, je m'engagerai pour trouver les moyens de protéger l'ensemble des Français qui vivent à côté des aérodromes, au même titre que ceux qui vivent à côté des aéroports.

Je viendrai à votre rencontre très volontiers pour que vous puissiez m'expliquer la situation davantage dans le détail, car c'est avec les acteurs locaux que je conçois mon engagement local en tant que parlementaire. »

- **Aurélien TACHE n'a pas répondu à nos mails et message Twitter**

Le Bureau DIRAP le 17/06/2022